

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 18 MAI 1889

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—A propos du cahier de chansons, par E. Z. Massicotte.—Poésie : Berceuse, par René Lemay.—En fumant, par Raoul Renault.—Le drapeau, par Georges Guillaumot.—Promenade à travers l'Exposition universelle, par P. Colonnier.—Melle Eugénie Tessier, par G. A. Dumont.—Bibliographie, par J. H. C.—Le centenaire de Washington.—La Mode.—Feuilleton : Sans-Mère, (suite).

GRAVURES : L'Exposition Universelle de Paris : La voie ferrée et les galeries extérieures des industries diverses.—Le centenaire de l'inauguration de Georges Washington comme premier président des Etats-Unis : Washington débarquant au pied de Walle Street le 23 avril 1789.—Gravure du feuilleton.

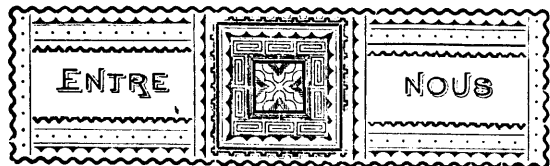
Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
88 Primes, à \$1	88
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

LE GROS LOT

M. J. A. Bernier, de la banque de St-Hyacinthe, a été l'heureux gagnant de la prime de \$50.00 au dernier tirage mensuel des primes du MONDE ILLUSTRÉ.



** Dernièrement, il y a de cela huit jours à peine, le télégraphe nous apportait la dépêche suivante expédiée de l'Ouest du Canada :

Au Portage Laprairie un nommé Richard Spice, qui avait une montre appartenant à une jeune fille et s'était enfui, a été arrêté. Il a réglé l'affaire en promettant d'épouser la jeune fille.

Cette manière de régler l'affaire a lieu de nous rendre rêveur et nous donne une singulière idée de la Justice de notre pays et de l'éducation des jeunes anglaises du Nord-Ouest.

Voici un individu qui s'est conduit de la manière la plus indélicate du monde, il a volé une jeune personne, une amie évidemment, laquelle jeune personne le reconnaît comme un voleur, un chénapan, elle dépose même une plainte contre lui, il est arrêté, il sera condamné, par conséquent deshonoré—et voici que la plaignante, que je me représente comme une douce et belle enfant de dix-huit ans à peine, consent à retirer sa plainte à condition qu'il la prenne pour femme.

En d'autres termes elle ne trouve rien de plus beau, de plus grand, de plus noble, que de devenir la compagne d'un voleur.

Le sens moral me semble singulièrement avarié dans les prairies du Nord-Ouest, et je me demande si ce Richard s'en est tenu à la montre, et s'il n'a pas pris autre chose à la jeune fille... sa raison ou son cœur.

Ce n'était pas la montre qu'elle voulait recouvrer, mais bien le voleur qu'elle voulait avoir.

Et le voleur, ayant à choisir entre la prison et le mariage, a préféré les chaînes les plus douces. C'est un singulier dénoûment tout de même.

** Hier, cependant, en feuilletant le volume II des Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, j'ai trouvé beaucoup plus fort que cela.

Je vois, en effet, que le dernier jour d'octobre 1679, Jean Rattier dit du Buisson accusé du meurtre commis en la personne de Jeanne Couc, fille de Pierre Couc, habitant demeurant au lieu dit St-François, fut condamné à être pris et enlevé du lieu où il était détenu, par l'exécuteur de la justice, mené et conduit à St-François, au lieu que le seigneur désignera pour place publique, et là être attaché à une potence, y être pendu et étranglé, et y demeurer exposé pendant vingt-quatre heures.

Appel ayant été interjeté de ce jugement, la sentence fut mise à néant, et le Conseil ajoute :

Et en emendant déclare le dit Rattier dûment atteint et convaincu d'avoir tué Jeanne Couc, fille du dit Couc, pour réparation de quoi, et attendu les grandes difficultés de faire conduire le dit Rattier au lieu de Saint-François, condamné d'être pris et enlevé des prisons, et conduit par l'exécuteur de la haute justice à la place du marché de la basse ville, pour y être pendu et étranglé à une potence qui pour cet effet y sera dressée... et... Et, sous le bon plaisir du Roi, attendu qu'il n'y a point d'exécuteur de haute justice, ordonné qu'il tiendra prison jusques à ce qu'il y en ait d'établi, si mieux il n'aime en accepter l'office, auquel cas les prisons lui seront ouvertes.

Comment trouvez-vous cette manière de procéder et donner à un assassin le choix d'être exécuté ou exécuter.

—Mon cher monsieur Rattier, semble dire le Conseil Souverain, vous voyez dans quelle triste position nous nous trouvons. Nous avons besoin d'un exécuteur des hautes œuvres, et comme vous semblez avoir d'excellentes dispositions pour ce métier, puisque vous avez fait vos preuves, nous vous prions d'accepter cet emploi, car, en vérité, quoique vous méritiez d'être pendu, il nous serait impossible de mettre la sentence à exécution.

Que s'est-il passé dans le crâne de Jean Rattier pendant que M du Chesneau, intentant de la justice, à Québec, prononçait cette singulière sentence, l'histoire ne le dit pas, mais nous lisons plus loin :

Et, ce fait, le dit Jean Rattier a déclaré qu'il accepte l'office d'exécuteur de la haute justice laissée à son option par l'arrêt ci-dessus et promet d'en faire les fonctions toutes fois et quantes....

Parbleu ! on comprend qu'il ait accepté !

Quelques années plus tard, la femme de ce Jean Rattier fut condamnée à être fouettée et marquée au fer rouge d'une fleur de lys sur l'épaule, pour avoir commis je ne sais trop quel crime, et ce fut son mari qui exécuta la sentence.

Il faut avouer que l'on a fait du progrès depuis deux cents ans !

** Un correspondant m'envoie la poésie suivante, sans nom d'auteur.

Si les vers ne sont pas millionnaires, le sentiment qu'ils expriment est très gracieux, et c'est à ce titre que je vous les donne tels que reçus.

La petite pièce est intitulée "Le baptême de la poupée".

Trois enfants de six à sept ans,
Toutes petites filles
Causaient un matin du printemps
A l'ombre des charmilles.
Chacune était à deviser,
Gravement occupée ;
Il s'agissait de baptiser
Une énorme poupée.

Sans bruit, sous les souples roseaux
Que le Créateur sème,
La tribu des petits oiseaux
Présidait au baptême.

—Moi, dit d'un ton officiel,
La fille d'un notaire ;
Je voudrais sa robe bleu-ciel,
Ce sera beau, j'espère ;
Quand à son nom, parmi beaucoup,
Je choisirais : Marie !
Sa fête sera le quinze août,
Dans la saison fleurie...

—Si j'écoute mes sentiments,
Mon avis est contraire,
Dit la seconde des enfants,
Noble et riche héritière,
Je l'habillerais tout en blanc ;
C'est la couleur divine,
En la nommant suivant son rang
Du nom royal d'Hermine...

—Vraiment, c'est très bien, j'en conviens,
Ajouta la dernière ;
Elle était, si je m'en souviens,
Fille d'un prolétaire.
Je trouve qu'en fait de couleur,
Le rouge est bien plus crâne,
Et je la nommerai sans peur
Du nom de Marianne.

Des discours on en vint aux mots,
Et dans cette épopée,
On faillit mettre en trois morceaux
L'innocente poupée....
Quand une voix, parmi les fleurs,
Leur cria : — Enfants, silence !
Sa robe aura les trois couleurs,
Son nom sera : LA FRANCE. !!!

** Les histoires de maris disparus et retrouvés après de longues années sont assez fréquentes, mais en voici une toute nouvelle qui rappelle les aventures de certains soldats perdus pendant la célèbre campagne de Moscou.

Pendant la guerre américaine, Alfred Cunningham disparut dans une bataille et, sur le rapport de quelques uns de ses amis, fut porté dans les rapports comme tué à l'ennemi. Sa veuve, après l'avoir pleuré le temps nécessaire d'après les convenances, convola en secondes noces.

Il y a quelques jours, le mort-vivant, car il n'avait pas été tué du tout, se trouvant dans un hôtel de Leadville, il remarqua une lettre portant les noms et prénoms de son fils aîné, et, renseignements pris, il fut convenu qu'il ne s'agissait pas d'un homonyme mais bien de son héritier. Il se fit reconnaître, dit à son fils qu'il cherchait sa famille depuis plus de vingt ans et alla rejoindre sa femme qui, heureusement, se trouvait veuve de son second mari.

Tout cela est bien joli et l'histoire finit on ne peut mieux, mais on ne me fera jamais croire que ce mari a bien cherché sa femme et ses enfants et que, vraiment, il n'a pas pu les trouver jusqu'à ce que le hasard l'ait mis en présence de la fameuse lettre.

L'aventure est trop bien arrangé et m'est avis que ce mari a du bien vite prendre son parti de ne plus avoir de femme, comme le fit cet autre qui exprimait si bien sa pensée dans le quatrain suivant :

J'ai perdu mon procès, objet de tous mes soins
Mon rival épouse Julie.
Quelques dettes de plus, une femme de moins,
Tout est balancé dans la vie.

** La France et la Prusse sont les puissances qui font le plus parler d'elles en ce moment, non qu'il y ait crainte d'une guerre immédiate, mais parce que de grands événements se passent dans ces deux pays.

Paris est plus que jamais le centre du monde et, malgré les sombres prédictions des trop nombreux ennemis de la France, l'exposition est un succès sans précédent. L'ouverture a eu lieu avec un tel éclat qu'un journal, quoique peu ami du gouvernement, a dit que jamais depuis Louis XIV on n'avait vu plus grande fête.

On a cependant constaté un fait assez curieux, c'est que la plupart des gouvernements étrangers ayant conseillé à leurs ambassadeurs de s'absenter ce jour là de Paris, tout le personnel des ambassades était présent quand même, pas en uniforme, c'est vrai, mais enfin tous les attachés, secrétaires, chanceliers, etc., y étaient.

Il ne faut pas non plus oublier que jamais on n'a vu un aussi grand nombre d'exposants. L'Amérique et l'Angleterre surtout sont largement représentés à cette grande fête de l'intelligence, de l'industrie et de la paix.

Bref, tout réussit au-delà de toute espérance. En Allemagne, on est en pleine grève et de tous côtés les soldats sont sur pied pour faire face aux soixante-dix mille grévistes qui ne semblent pas apprécier les bienfaits du gouvernement de Sa Majesté Guillaume II, et comme en pareil cas il faut fusiller quelqu'un, les braves soldats teutons ont